Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAIEMENTS DIRECTS DANS L'AGRICULTURE

Acompte de 96 millions pour les agriculteurs

Comme le prévoient les dispositions fédérales en matière de paiements directs, les cantons versent des contributions aux agriculteurs pour les tâches multi-fonctionnelles qu'ils remplissent, notamment pour diverses prestations en faveur de l 'environnement. Dans le canton de Vaud, un acompte totalisant plus de 96 millions de francs a été versé jeudi 27 juin 2002 par le Département de l'économie.

Cet acompte est particulièrement justifié cette année en raison des difficultés de trésorerie dont souffrent de nombreuses exploitations agricoles, compte tenu des importantes baisses de prix des produits agricoles, en particulier dans les secteurs de la viande et des céréales. De plus, les milieux de l'agriculture pâtissent de problèmes d'écoulement de certains produits en raison d'une concurrence toujours plus vive due à l'ouverture des marchés.

Le versement d'un tel acompte dans un délai record est rendu possible grâce à un programme informatique très performant développé par le Service romand de vulgarisation agricole, dont disposent pour l'instant les cantons de Vaud, Genève, Jura et Neuchâtel.

Les données fournies par les agriculteurs au début du mois de mai ont été saisies et analysées comparativement à celles de l'an passé de manière à déterminer les sommes à verser.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 juin 2002

Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021 316 61 98 Stéphane Teuscher chef de secteur, 021 316 62 21